

13 OCTOBRE 2026

wwW!

QUI GARDE LES ENFANTS ?

LE DISPOSITIF NATIONAL D'ACCUEIL EXCEPTIONNEL

Présentation aux collectivités, élu-es et partenaires

www.worldwithwomen.com

LE MOUVEMENT EN BREF

UN MOMENTUM HISTORIQUE

1975

Reykjavík

90 % des Islandaises s'arrêtent une journée.
Le pays devient le plus égalitaire au monde.

13/10

13 octobre 2026

Toutes les femmes qui le peuvent suspendent
leurs activités professionnelles et privées.

+ 20

pays mobilisés

Une mobilisation mondiale soutenue par les
hommes alliés et les organisations engagées.

Plus nous serons nombreuses et nombreux, plus nous changeons la trajectoire du monde.

ET POURTANT...

POUR QU'ELLES S'ARRÊTENT, ENCORE FAUT-IL QU'ELLES PUISSENT.

82 %

des familles monoparentales sont portées par
une femme

75 %

du travail domestique et de garde repose sur
les femmes

1 sur 4

femmes renonceraient à se mobiliser faute de
solution de garde

Sans dispositif de garde, la mobilisation exclut celles qui en ont le plus besoin.

Sources

En 2023, trois enfants sur dix vivent avec un seul de leurs parents - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8310621>

CompaszOOm30_24mars2025http://www.lecompas.fr/doc/CompaszOOm30_24mars2025.pdf5.pdf

NOTRE ENGAGEMENT

UN ACCUEIL EXCEPTIONNEL, PARTOUT EN FRANCE.

1

Un dispositif municipal

L'accueil est porté par les communes volontaires, sous leur responsabilité, dans des locaux dédiés (écoles, centres de loisirs, gymnases, MJC).

2

Des publics prioritaires

Familles monoparentales, situations de handicap, urgences sociales, professions essentielles : celles qui en ont le plus besoin.

3

Des alliés mobilisés

Les hommes engagés du mouvement Men With Women se relaient comme bénévoles aux côtés de professionnel·les qualifié·es.

À QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF

Une priorisation claire pour garantir l'équité d'accès.

PRIORITÉ 1

Accès garanti

- Familles monoparentales
- Situations de handicap
- Urgences sociales
- Personnels de santé, secours, sécurité, aide à domicile

PRIORITÉ 2

Accès si capacité

- Absence de solution de garde alternative
- Professions essentielles identifiées localement

PRIORITÉ 3

Capacité résiduelle

- Autres situations, selon les places disponibles dans la commune

TROIS SCÉNARIOS POUR LES COMMUNES

Un dispositif simple, gradué, adapté à votre territoire.

SCÉNARIO VERT

Situation normale

- Maintien des dispositifs habituels
- Veille municipale
- Information aux familles

SCÉNARIO ORANGE

Tension modérée

- Ouverture d'un accueil exceptionnel municipal
- Mobilisation des agents volontaires
- Inscriptions simplifiées

SCÉNARIO ROUGE

Tension élevée

- Mutualisation intercommunale
- Priorisation P1 garantie
- Appui préfectoral si nécessaire

MEN WITH WOMEN !

Le jour J, ce sont eux qui se relaient.

Les hommes alliés du mouvement s'inscrivent volontairement sur le registre municipal. Ils contribuent à l'accueil des enfants, encadrés par des professionnel·les qualifié·es. Une manière concrète, visible et utile de soutenir le 13 octobre.

INSCRIPTION

Sur le registre municipal dès
septembre 2026

VÉRIFICATION

Extrait B3 du casier judiciaire
systématique

FORMATION

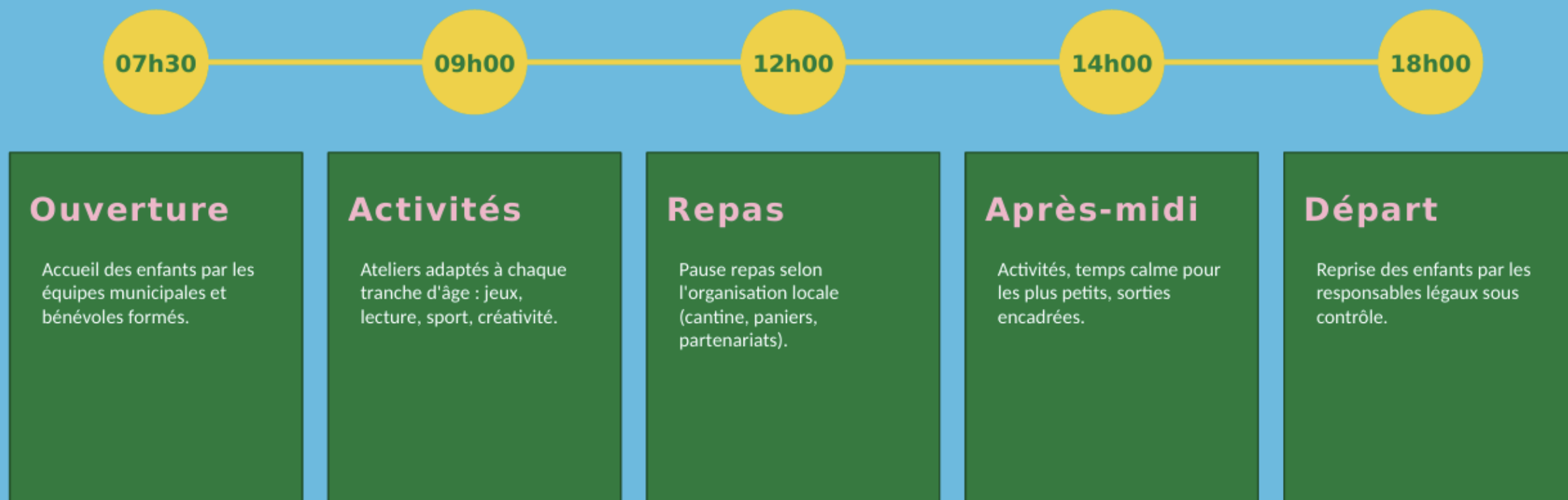
Module express et charte
signée avant le 30 septembre

ENCADREMENT

Co-encadrement par
professionnel·les qualifié·es

UNE JOURNÉE JOYEUSE ET SÉCURISÉE

Le 13 octobre, dans les communes engagées.



Enfants de 3 mois à 16 ans - répartition par âge - taux d'encadrement renforcé pour la petite enfance.

UN CADRE DE CONFIANCE

Sécurité, encadrement, responsabilité : rien n'est laissé au hasard.

Cadre juridique

Dispositif porté par la commune, sous sa responsabilité, conforme à la réglementation enfance.

Casier judiciaire

Extrait B3 vérifié pour tout bénévole avant validation de l'inscription.

Encadrement pro

Au moins un·e professionnel·le qualifié·e par groupe.

Assurance

Couverture par la responsabilité civile communale et conventions assurance dédiées.

Charte engagement

Charte signée par chaque bénévole : posture, gestes interdits, protocoles d'urgence.

RGPD

Données familles conservées 3 mois maximum après l'événement, puis supprimées.

CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS

Une démarche simple, en 5 étapes, pour engager votre commune.

01

Délibérer

Inscrire le 13 octobre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

02

Désigner

Nommer un·e référent·e municipal·e (élu·e ou agent·e).

03

Identifier

Repérer un ou plusieurs lieux d'accueil disponibles ce jour-là.

04

Communiquer

Diffuser l'information aux familles via les canaux habituels.

05

Coordonner

Activer la convention avec WwW! et le réseau intercommunal.

LE 13 OCTOBRE, CE MOMENT MARQUERA L'HISTOIRE.

Aurez-vous participé à le rendre possible ?

CONTACTS

Olivia BARREAU et Guillemette MOREAU-PERNET
collectivites@worldwithwomen.com

www.worldwithwomen.com